



Lot

Décembre 2022

Ecowatt, la météo de l'électricité pour une consommation responsable

Véritable météo de l'électricité, le site internet **EcoWatt**, créé par RTE, permet de connaître en temps réel le niveau d'électricité disponible. Avec son système d'alerte, il aide les particuliers, entreprises et collectivités à adopter les gestes permettant de réduire leur consommation d'électricité lors des périodes de tension du réseau électrique.

En savoir plus sur le site EcoWatt : www.monecowatt.fr/

Enedis signataire de la charte EcoWatt

Le 11 octobre 2022, en signant la **charte EcoWatt de RTE**, **Enedis s'est engagée** en cas d'alerte EcoWatt à diminuer sa consommation d'électricité et à relayer l'information vers ses clients, mais aussi ses équipes, afin de réduire le risque de coupures d'électricité cet hiver.



Passage de l'hiver 2022-2023 : Enedis est à vos côtés

Face au contexte incertain de cet hiver dû à la maintenance des réacteurs nucléaires et au conflit entre l'Ukraine et la Russie, les acteurs du système électrique français s'attachent à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour garantir l'équilibre entre l'offre et la demande d'électricité. La période identifiée par RTE (Réseau de Transport d'Electricité) va du 15 octobre 2022 au 15 avril 2023.



Le délestage : de quoi parle t-on ?

Il s'agit de **coupures d'électricité localisées et temporaires**, exceptionnellement utilisées **en dernier recours** pour maintenir l'équilibre général du système électrique et éviter un "black-out". Dans ce cadre, Enedis, en tant que gestionnaire du réseau public de distribution d'électricité (sur 95% du territoire français), mettrait en œuvre, sur ordre de RTE, ce dispositif de coupures préventives. Elles devraient durer environ 2 heures, sur des plages horaires correspondant aux pics de consommation du pays. La situation des besoins en électricité serait réévaluée en temps réel par RTE pour procéder au plus vite à la réalimentation complète des foyers concernés.

Quels leviers pour éviter les coupures ?

Des gestes d'économies d'électricité de chacun permettraient de limiter le recours au délestage, voire ne pas y recourir. Il s'agit par exemple de :

- L'activation de tous les moyens de production disponibles en France
- La baisse de la tension (-5 %) sur le réseau de distribution de l'électricité
- L'utilisation des interconnexions possibles avec les pays voisins
- La demande du Gouvernement aux entreprises de réduire de 10 % leur consommation d'ici à 2024
- L'appel aux éco-gestes du quotidien pour les citoyens

Une information au plus près de l'actualité



Dès l'annonce d'une vigilance renforcée par RTE, vous serez avertis par les équipes territoriales d'Enedis des possibilités de délestage sur votre territoire. En cas de confirmation du dispositif, vous serez informés dès que la liste des départements et des communes concernées par ces coupures exceptionnelles est disponible. Vous pouvez dès à présent suivre, au jour le jour, « la météo de l'électricité » sur le site monecowatt.fr, accessible également via le site Internet Enedis.



La réalimentation électrique des zones concernées par les délestages se fera automatiquement par Enedis.

Le rôle d'Enedis en cas de délestage

- En cas de coupures, Enedis mettra à disposition des informations sur le site **coupures-exceptionnelles.enedis.fr**. Ce service, conçu et piloté par Enedis sera accessible uniquement via monecowatt.fr. Il permettra en entrant son adresse de savoir si l'on est concerné, à partir de la veille, vers 21h30.
- L'application « **Enedis à mes côtés** », reliée elle aussi au site monecowatt.fr, pourra informer chaque client qui voudrait savoir s'il est concerné par les coupures.

Il existe des cas particuliers lors de ces coupures : les clients prioritaires et les Patients à Hauts Risques Vitaux.

La liste des clients prioritaires est définie au niveau départemental par les **préfetures** et les **Directions Régionales de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement** (DREAL). Elle concerne notamment les hôpitaux ou les installations industrielles indispensables à la Défense Nationale. La mise à jour de ces listes de clients prioritaires est transmise à Enedis

qui la prend en compte dans ses outils. Enedis est en capacité d'isoler techniquement les tronçons de réseau moyenne tension alimentant ces clients prioritaires en cas de coupures ponctuelles et localisées. Pour des raisons de confidentialité et de sécurité, le nom des clients inscrits sur ces listes prioritaires ne sont pas communicables.

Les Patients à Hauts Risques Vitaux (PHRV) peuvent être concernés par ces coupures ponctuelles. Ils doivent s'enregistrer préalablement auprès des **Agences Régionales de Santé** (ARS) qui transmettent à Enedis la liste des PHRV. Cette liste à jour est transmise aux Agences de Conduite Régionales (ACR) afin qu'Enedis puisse prévenir en amont les personnes concernées.

Il existe plusieurs catégories de PHRV définies par le Ministère de la santé : les personnes placées sous appareil respiratoire ayant une autonomie inférieure à 4h, ou encore les enfants nourris par intraveineuse.

Coupures exceptionnelles : comment êtes-vous informés ?

- **Dès J-3** (annonce d'une vigilance renforcée par RTE), les collectivités locales et les AODE sont informées par les équipes territoriales d'Enedis en région, par téléphone ou par e-mail de la possibilité de faire appel à des coupures exceptionnelles.
- **À J-1**, dès que la liste des départements et des communes concernées par les coupures exceptionnelles du lendemain est disponible (vers 21 h 30), les collectivités sont également prévenues par les équipes territoriales (appels, e-mails ou sms).



Enedis, partenaire officiel du Premier Salon des collectivités territoriales du Lot

Le 30 septembre, à l'occasion du Congrès des maires du Lot, l'AMF 46 a organisé le 1er Salon des collectivités territoriales. C'est tout naturellement que l'équipe de la Direction territoriale Enedis Lot s'est associée à l'événement et a eu le plaisir de vous accueillir sur son stand.



Enedis, partenaire de Gilles GARD pour son 6ème E-rallye Monte Carlo

A travers ce partenariat ayant pour objectif de promouvoir le développement et l'usage des véhicules électriques, Enedis soutient également l'action de l'association Team Gard qui oeuvre dans la lutte et l'aide à la guérison du cancer en offrant des vélos de kinésithérapie à des hôpitaux et cliniques de la région.



Enedis, partenaire de l'Ekiden de CAHORS

En plus de soutenir financièrement l'association dans son action pour la recherche au profit de la maladie de la Chorée d'Huntington, Enedis Lot a aligné 2 équipes de coureurs au départ de la course. L'entreprise et ses salariés ont une fois de plus démontré la solidarité dont ils font preuve.



Partenariat renouvelé avec la Chambre de l'Agriculture du Lot et la FDSEA 46

Le 15 novembre, Enedis, la Chambre de l'Agriculture du Lot et la FDSEA 46 ont renouvelé leur coopération pour la prévention des risques électriques auxquelles s'exposent

